



Economie & Développement

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET DE DÉVELOPPEMENT

LES NOUVELLES SUR LE TOGO EMERGENT N° 74 DU 11 AVRIL 2017

PRIX 250F CFA AFRIQUE / 1 EURO EUROPE



ÉCONOMIE

Investir au Togo : Les 10 secteurs porteurs !

Le principal objectif du gouvernement togolais est le développement des secteurs économiques à forts potentiels de création de richesses et d'emplois. Depuis quelques années, les autorités s'y attèlent avec bravoure et les résultats ne se font pas compter vers une croissance économique aujourd'hui parmi les plus importantes de la région. L'économie togolaise s'attend à un taux de croissance de 6% en 2015. La relance a permis de repositionner le Togo comme acteur dynamique de la région et s'est accompagnée de premiers succès économiques significatifs, marquant ainsi la confiance des investisseurs internationaux. Le rapport Doing Business 2015 de la Banque mondiale indique que le Togo figure sur la liste des 10 économies ayant fait le plus de progrès dans l'amélioration de leur réglementation des affaires parmi les 189 économies couvertes par le rapport.

P.2

UEMOA fait un bilan satisfaisant:

P.5

Une croissance de 6,8% en 2016 contre 6,6% en 2015



GIM-UEMOA :
Les transactions financières
ont atteint plus de 550 milliards
FCFA fin 2016



« e-CFA »:
La BCEAO n'envisage
aucune création



DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE
Voici 6 étapes pour lancer
une start-up rapidement
avec un petit budget

NOUVEAU PRIX
10 000 FCFA
LE DÉCODEUR
AU LIEU DE ~~15 000 FCFA~~

**A CE PRIX LA,
NE REGARDEZ PLUS
LES MATCHS
CHEZ VOTRE VOISIN**

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

22 22 65 65
COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE
SECON VOTRE OPERATEUR FIX OU MOBILE

LES BOUQUETS
CANAL+

* Tarif TTC en vigueur au 10/04/2017 pour tout nouvel abonné à l'une des formules suivantes : Evasion+ ou TOUT CANAL+ 120 (tarif d'un décodeur numérique CANAL+ Décodage à 25 000 FCFA pour les autres formules. Le portable est offert. Hors frais d'activation et prestations. ** Prix maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de vente auprès de votre Distributeur Agréé.

ECO FLASH

Développement à la Base : 283 jeunes enrôlés par le projet JDS



La ministre du Développement à la Base, Victoire Tomégah-Dogbé a remis de kits d'insertion socioprofessionnelle à des Jeunes Descolarisés (JDS) du quartier Cacavéli le 05 avril à Lomé. Au total 283 jeunes ont été enrôlés, 131 couturiers, 51 coiffeurs, 3 brodeurs, 7 menuisiers aluminium, 1 menuisier bois, 1 soudeur et 2 tapissiers. Parmi eux, 196 ont bénéficié d'outils de travail. Les travaux des Jeunes Descolarisés ont été effectués sous la « haute surveillance des présidents de Comité de Développement de Quartier (CDQ) ». La ministre Victoire Tomégah-Dogbé a procédé également à l'inauguration d'un nouveau bâtiment scolaire au Collège d'Enseignement Général (CEG) de Cacavéli à hauteur de 22 millions F CFA. Organisée par l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), la remise des kits répond à aider d'une part les jeunes qui ont appris un métier et qui ne pouvaient pas l'exercer pour faute de matériels à démarrer leurs activités, et d'autre part soutenir les jeunes qui ont choisi de se mettre au service de leur communauté.

ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Directeur de Publication

Joseph GADAH
(228) 90 30 85 10

Rédaction

Joseph
Ghislain
Raissa

Infographie

Katherin AFANOU-A.
(228) 92 10 17 99
Imprimerie
RAD GRAPHIC

Copyright ECO DEV
Mars 2017

ECONOMIE

Investir au Togo : Les 10 secteurs porteurs !



Le principal objectif du gouvernement togolais est le développement des secteurs économiques à forts potentiels de création de richesses et d'emplois. Depuis quelques années, les autorités s'y attèlent avec bravoure et les résultats ne se font pas compter vers une croissance économique aujourd'hui parmi les plus importantes de la région. L'économie togolaise s'attend à un taux de croissance de 6% en 2015. La relance a permis de repositionner le Togo comme acteur dynamique de la région et s'est accompagnée de premiers succès économiques significatifs, marquant ainsi la confiance des investisseurs internationaux. Le rapport Doing Business 2015 de la Banque mondiale indique que le Togo figure sur la liste des 10 économies ayant fait le plus de progrès dans l'amélioration de leur réglementation des affaires parmi les 189 économies couvertes par le rapport.

Le Togo devient de plus en plus ainsi le carrefour commercial et économique d'entrée en Afrique de l'Ouest. Lomé abrite le siège de la compagnie aérienne régionale Asky, la banque panafricaine Ecobank et le Port Autonome de Lomé, le seul port sur la côte ouest africaine par lequel on peut atteindre plusieurs capitales en un seul jour. Le Port de Lomé offre ainsi l'avantage d'acheminement des marchandises à des délais et des coûts très compétitifs. Favorables aux entreprises, les autorités togolaises ont adopté des réformes, notamment un nouveau code d'investissement, facilité la pratique des affaires, rejoint l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives et créé un tribunal de commerce. Les réformes effectuées depuis quelques années environ notamment les facilités pour la création des entreprises au CFE, la mise en place de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) pour promouvoir la concurrence dans la passation des marchés publics, la modernisation de la justice pour assurer la sécurité des affaires et des investissements, la création de l'office togolais des recettes (OTR) pour mobiliser des recettes dont la finalité est la capacité de financement des travaux publics par l'Etat. L'environnement des affaires regorgent beaucoup de secteurs porteurs de nos jours capables de créer de la richesse et de l'emploi. Au total 10 peuvent être identifiés dans lesquels s'intéressent les investisseurs nationaux comme étrangers.

LES SECTEURS PORTEURS

Le Togo offre de nombreuses opportunités dans les secteurs ci-après :

1. Secteur minier

L'avenir de la croissance économique togolaise se trouve dans le secteur minier car le sous-sol togolais renferme de

grands gisements de phosphates, de calcaire et de minerai de fer et recèle des indices de bauxites, d'uranium, de terres rares et de polymétalliques. Le projet d'exploitation et de transformation des phosphates carbonatés en vue de permettre d'améliorer de façon substantielle les perspectives de croissance du PIB au cours des années à venir. Plusieurs opportunités d'investissements pour l'exploration et l'exploitation s'offrent dans ces domaines aux différents investisseurs. Le Togo a reçu l'appui financier auprès de la Banque Mondiale (BM) environ 9 milliards de francs CFA lui permettant de booster davantage le secteur dans les cinq (5) prochaines années. Avec l'essor de l'activité minière, le Togo s'est engagé dans l'apprentissage des principes de transparence. Le secteur extractif contribue à hauteur de 18,5% du total des exportations du Togo, selon les chiffres de la direction générale de la statistique. Selon l'initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE)-Togo sur la base des données reportées, après conciliation, les revenus générés par le secteur extractif totalisent un montant de 17283 millions FCFA pour l'année 2014. La contribution directe au budget de l'Etat, telle que reportée par les administrations publiques, totalise un montant de 17203 millions FCFA, soit 99,5% du total des revenus du secteur. Cette contribution provient principalement du Phosphate et du Clinker. Ces revenus contribuent, respectivement, à hauteur de 58% et 20% du total des recettes issues du secteur extractif du Togo pour l'année 2014.

2. Secteur agricole

Le secteur agricole reste le moteur de la croissance économique du pays et emploie 70% de la population togolaise. Il existe dans toutes les régions des sols fertiles très peu exploités, estimés à une superficie de 2,5 millions d'hectares. L'agriculture togolaise connaît un taux de croissance de l'ordre de 5,8% en 2012 et 6% en 2013. Il occupe déjà une part relative du PIB, oscillant entre 30 et 40% sur les cinq dernières années. De nombreux projets peuvent être réalisés dans les domaines de la production, de la transformation, du stockage et de l'exportation des produits agricoles et ses dérivés: La Politique de Développement Agricole (DPDA) a mis l'accent sur le sous-secteur de l'élevage avec une option pour l'élevage des espèces à cycle court. C'est ainsi que dès 2011, l'Etat togolais a lancé un vaste programme destiné à redynamiser et à assurer une transformation du secteur. Dénommé PNIASA, ce Programme a constitué la clé de toutes les actions entreprises dans le secteur agricole. Différents projets tels que le projet d'Appui au Développement Agricole au Togo (PADAT), le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) et le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest au Togo (PPAAO-Togo) ont été lancés sur toute l'étendue du

territoire à l'endroit des acteurs du secteur. L'agriculture offre des opportunités de développement des activités de transformations agro-pastorales. Investir dans l'agro industriel avec des activités de transformation est un atout pour le développement du secteur, un label de qualité et un pôle de compétitivité au Togo. Le Togo devrait grâce au soutien d'une société israélienne, développer la production du fonio. Le soja tend vers le premier produit agricole d'exportation. L'Etat a aussi initié une campagne de distribution des engrais à l'endroit de plusieurs agriculteurs grâce à la téléphonie mobile. Dénommé AgriPME, qui s'inscrit dans une politique agricole qui veut garantir une disponibilité suffisante d'engrais afin d'augmenter la productivité agricole et de doubler la production nécessaire aux unités de transformations qui seront mises en place. L'objectif de l'Etat togolais est de renforcer les potentialités du secteur agricole et de créer des conditions favorables à l'essor des agropoles.

3. Secteur de l'artisanat

L'artisanat est un secteur vital de l'économie togolaise. Il contribue pour 18% au PIB et est l'un des plus grands pourvoyeurs d'emploi. Le secteur occupe près de 60% des activités de base de la population togolaise et absorbe environ 40% de la jeunesse. C'est donc un secteur important qu'il convient de valoriser. Il existe un fort potentiel dans le secteur de l'artisanat notamment dans la mise en place d'entreprises artisanales modernes de fabrications de produits artisanaux de haut de gamme (maroquinerie, bijouterie, tissage, etc.) et la création de réseaux d'entreprises privées de commercialisation des produits artisanaux.

4. Secteur des services

L'Etat s'est progressivement désengagé des activités de production de biens et services. Il a libéralisé ce secteur et a mis en place, diverses politiques qui permettent de viabiliser le secteur. Des activités peuvent être développées à la faveur de la situation géographique du Togo et de son rôle traditionnel de plaque tournante de commerce, de transit régional et de place commerciale et financière. Le créneau des technologies de l'information et de la communication offre également des niches.

5. Secteur des transports

Le secteur offre beaucoup d'opportunités, notamment dans les transports en commun urbains et interurbains. Les domaines liés à la réhabilitation du réseau routier et à la construction de voies pour faciliter le transport

vers les pays de l'hinterland (le Mali, le Burkina Faso et le Niger) peuvent être explorées. La réhabilitation du chemin de fer favorisera la réalisation du projet de création d'un Port sec dans la partie septentrionale du Togo.

6. Secteur du tourisme

Le Togo possède un potentiel touristique important et ce secteur constitue l'une des principales sources de recettes en devises du pays. Le secteur est très dynamique et offre beaucoup d'opportunités et d'investissement. Le parc hôtelier est estimé à 350 hôtels toutes catégories confondues. De nombreux hôtels d'Etat sont, à l'heure actuelle, engagés dans un processus de privatisation et l'occasion s'offre aux investisseurs pour des opportunités d'affaires. Ces opportunités s'offrent aussi dans les domaines de construction de complexes hôteliers, de villages de vacances ou de parcs de loisirs. Des projets d'aménagement de sites pour l'organisation de circuits touristiques et d'activité de loisirs existent également au Togo. Le Togo dispose de sites culturels comme le site du Koutammakou inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, de sites esclavagistes à aménager dans le cadre du projet de la « Route de l'Esclave » de l'UNESCO ; des sites naturels comme les cascades, les parcs nationaux, les grottes, la plage, les lacs, les montagnes et les paysages pittoresques. L'aménagement de ces sites peut permettre le développement de diverses formules de tourisme comme le balnéaire, les circuits de découvertes, l'écotourisme et le safari vision.

7. Secteur de l'énergie

Dans le domaine de l'eau et de l'électricité, le Gouvernement s'emploie à promouvoir l'investissement privé pour la gestion de l'énergie et de l'eau en vue d'un meilleur approvisionnement de la population. Les énergies renouvelables, et surtout le solaire, peuvent constituer une solution en vue d'un meilleur approvisionnement de la population. De même, le Gouvernement recherche à terme, une solution globale aux problèmes d'énergie et d'eau dans le cadre d'une concertation sous régionale (projet inter Etats du GAZODUC (Ghana, Togo, Bénin et Nigéria). L'augmentation de la production d'énergie électrique constitue à moyen terme la priorité du Gouvernement afin de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des importations. Il existe un projet de construction d'un nouveau barrage sur le fleuve Mono.

8. Secteur de l'habitat

Les logements sociaux sont très limités. Mais il existe d'énormes opportunités pour la construction et l'exploitation des logements sociaux. Le gouvernement entend promouvoir l'habitat social, notamment à Lomé et dans les grandes villes du pays. Un important projet a vu le jour depuis janvier 2015 dans la capitale avec la construction de 540 logements destinés aux fonctionnaires de la ville. Plusieurs établissements bancaires se sont positionnés pour aider les fonctionnaires grâce à des plans de financement adaptés. Le gouvernement togolais poursuit sa politique de logements sociaux. En 2016, au cours de son séjour à Pékin en Chine, le Chef de l'Etat togolais a réussi à décrocher un marché de construction de logements sociaux. Le projet, devra démarrer au plus tard le dernier trimestre 2016. Il revient à la société privée chinoise Poly Group de s'y mettre.

9. Secteur de la formation professionnelle

Des projets existent dans les domaines suivants : création de premiers emplois aux jeunes diplômés, formation de formateurs, renouvellement des outils de travail et de l'équipement en matériels informatiques et didactiques des centres de formation et des lycées techniques, formation duale : comme exemple réussi dans ce domaine, le Centres Régionaux d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (CRETFP), dont les enseignants ont été formés en Allemagne dans les années 80.

10. Secteur de l'industrie

Le tissu industriel togolais est à l'état embryonnaire. Des efforts s'imposent pour encourager l'industrialisation et le renouvellement des infrastructures de production en vue de renforcer la compétitivité de ce secteur. Des projets d'investissement dans l'infrastructure industrielle notamment les zones de transformation pour l'exportation, les pépinières d'unités industrielles et la création des parcs industriels sont à explorer. Le Togo dispose depuis 2015 d'une politique de développement industriel dédiée à l'éclosion de l'industrialisation du Togo, laquelle permettra de pérenniser les acquis déjà enregistrés dans le secteur de l'industrie.

Komivi Kamassa

GIM-UEMOA

Les transactions financières ont atteint plus de 550 milliards FCFA fin 2016



Le Groupement interbancaire monétique de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (GIM-UEMOA) a procédé à la vulgarisation de ses missions monétiques dans

ses pays membres. Une séance qui a débuté à Dakar en mars dernier. Placée sous le thème : « GIM-UEMOA, un outil d'intégration régionale et d'inclusion financière au service des administrations publiques-privées et

des populations », il s'agit d'inviter les citoyens des pays membres de la zone communautaire à davantage profiter des facilités bancaires qu'offre l'institution. Aujourd'hui grâce à GIM-UEMOA, les frais de transaction sont plafonnés à 5 000 FCFA TTC et ceci quel que soit l'établissement bancaire. Question sécuritaire, l'institution a mis en place un certain nombre de normes tendant à garantir toutes les transactions dans toute la zone UEMOA. « Etant dans un espace communautaire unique, la réglementation de l'UEMOA, s'applique à tout le monde et la Banque centrale veille à ce que tous les établissements appliquent la même règle. De la même manière, quand le GIM-UEMOA décide d'un certains nombres de normes opérationnelles, c'est une obligation pour ces derniers. », a expliqué le Directeur du GIM-UEMOA, Blaise AHOUANTCHEDE. Mis en place par la

Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et la Communauté bancaire de la zone en 2003, le GIM-UEMOA assure l'interopérabilité et la compensation des opérations pour le compte d'une centaine de banques. L'objectif poursuivi par la BCEAO est la mise en place d'un système interbancaire de paiement et de retrait par carte au sein des huit Etats membres. Les transactions financières à travers la plateforme de GIM-UEMOA ont atteint plus de 550 milliards de FCFA à la fin 2016. Le Groupement a recensé 6 millions de transactions sécurisées. Le Groupement est composé aujourd'hui de 121 membres et plus de 105 établissements interconnectés. Quelques cinq millions de cartes sont actuellement en circulation dans la zone Uemoa. Plus de cinq mille points de service déployés sont recensés.



**Avis de Pré-qualification des Entreprises pour
les travaux de génie civil
PREQ/PUDC-TG/PNUD/001/2017**

Le bureau du PNUD Togo lance le présent avis de pré-qualification à l'intention des entreprises en vue d'établir un fichier des prestataires pour l'exécution des travaux de génie civil. A cet effet, les entreprises de construction ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux de génie civil sont invitées à faire acte de candidatures en vue de leur pré-qualification. Au terme de cet exercice de pré-qualification, le PNUD mettra en place une base de données des prestataires pré qualifiés pour les travaux de génie civil valable pour une période de deux (02) ans.

Sans être exhaustifs, les travaux concernent :

1. Construction et réhabilitation des infrastructures communautaires incluant les pistes rurales, les chaussées, les canaux de drainage, les ouvrages d'assainissement, les ponts etc.....
2. Construction et réhabilitation des Centres de Santé (CMS), d'Unités de soins Périphériques (USP), des hôpitaux, et ouvrages connexes ;
3. Construction et réhabilitation d'écoles, de laboratoires, magasins, dépôts, de Centres pour les jeunes etc....;
4. Construction et réhabilitation des marchés ;
5. Construction d'infrastructures socio-communautaires (latrines publiques, marchés ...);
6. Ouvrages hydrauliques, forages, châteaux d'eau et réseaux d'adduction d'eau ;
7. Construction et réhabilitation de mini adduction d'eau potable (AEP) dans les zones rurales et semi-urbaines);
8. Electrification rurale (Energie solaire, réseaux BT, MT, etc....)
9. Electrification du Grand Lomé (Energie solaire, réseaux BT, MT ...)
10. Curage des caniveaux.

Les travaux seront exécutés dans toutes les régions du Togo, en particulier dans les zones rurales reculées, et le PNUD encourage vivement toutes les entreprises de construction légalement installées à soumettre leurs candidatures.

Processus de pré-qualification

1. Les entreprises ou groupement d'entreprises intéressées doivent remplir les formulaires de pré-qualification et soumettre les informations nécessaires démontrant qu'elles sont éligibles et qualifiées pour exécuter les travaux de construction. En principe, le PNUD entend utiliser les résultats de cet exercice de pré-qualification au cours des deux (02) prochaines années à compter de 2017.

2. Les soumissions dûment remplies conformément aux exigences énoncées dans la fiche de renseignements (Fiche Technique) devront être soumises par courriel (via email) à l'adresse

procur.pudc.tg@undp.org ou par courrier à l'adresse 40, Avenue des Nations Unies, BP 911 Lomé - Togo **au plus tard le 19 Avril 2017 à 10h00 TU.**

Les soumissions reçues après la date limite de dépôt ne seront pas considérées. Les soumissions envoyées via fax seront rejetées. Les dossiers de soumission doivent porter la mention suivante sur l'enveloppe : **PREQ/PUDC-TG/PNUD/001/2017 – DOSSIER DE PRE - QUALIFICATION TRAVAUX DE GENIE CIVIL AU TOGO.**

Pour des envois par mail, Le numéro de référence (Réf.: PREQ/PUDC-TG/PNUD/001/2017) doit être mentionné dans l'objet du mail. Les soumissions reçues sans référence ne seront pas considérées et seront rejetées.

3. À tout moment avant la date limite de dépôt des dossiers de pré-qualification, le PNUD peut, pour quelque motif que ce soit, de sa propre initiative ou en réponse à une demande de clarification posée par les Candidats, modifier les documents de pré-qualification et ses annexes par une note d'amendement et fournir des informations complémentaires. L'amendement sera publié sur le site Web du PNUD.

4. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent envoyer leur demande de complément d'informations à l'adresse suivante : procur.pudc.tg@undp.org. L'équipe en charge du processus de pré-qualification fournira les informations nécessaires dans un délai raisonnable. Toutefois, tout retard dans la fourniture de ces informations ne sera pas considéré comme une raison pour prolonger le délai de soumission des candidatures. Toute question concernant la pré-qualification doit être envoyée avant la date limite de dépôt à l'adresse mentionnée ci-dessus.

5. Toute requête de clarification concernant le contenu de la demande de pré-qualification doit être envoyée au plus tard le 07 avril 2017. Aucun appel téléphonique ne sera accepté à ce sujet. Les réponses aux requêtes de clarification seront publiées sur le site du PNUD : <http://procurement-notices.undp.org/index.cfm> et d'autres sites le cas échéant, sur lesquels est publié l'avis de pré-qualification.

6. Les dossiers de soumissions doivent contenir toutes les informations comme indiquées dans la Fiche Technique et soutenues par une documentation adéquate. Les dossiers incomplets) seront rejetés.

7. Tous les Candidats sont tenus de se conformer aux normes en vigueur au Togo.

ECONOMIE Le TOGO et ses exploits de modernisation

CANAL+ TOGO : LE DÉCODEUR ET LA PARABOLE DÉSORMAIS À 10.000 FCFA



La filiale togolaise de Canal+ a revu à la baisse les offres du prix des décodeurs des bouquets désormais ramenés à 10 000 francs CFA donnant ainsi la possibilité à toutes les bourses de s'abonner.

« Depuis samedi 08 avril 2017, le décodeur des bouquets Canal + n'est plus vendu à 15 000 F CFA, compte tenu du pouvoir d'achat des Togolais, le prix du décodeur et de la parabole est à 10 000 F CFA à partir de la formule Evasion+. C'est une baisse définitive », a fait savoir le Directeur Général de Canal + Togo Alexandre Cohen. « Le but est de garder ce prix. C'est une vraie évolution puisqu'il y a quelques années, le prix du décodeur était à plus de 100 000 FCFA avant de baisser progressivement. Maintenant, c'est un prix accessible », a clarifié Alexandre Cohen. Les abonnés qui

souhaitent profiter de leurs programmes préférés, Canal + met également à leur disposition un tout nouveau produit ; « Une application mobile dénommée My Canal ou Iroko+. Cette application, une fois téléchargée, installée sur un smartphone et connectée, permet de revoir les émissions ou les séries télévisées ratées. L'application offre plus de 30 chaînes en live et à la demande », a expliqué le directeur général de Canal + Togo. Les prix des bouquets Canal+ demeurent inchangés. La première formule Evasion + est à 18 000 F CFA, la deuxième baptisée Evasion est toujours à 10 000 F CFA, la troisième ACESS, est à 5000 F CFA. Notons que Canal+ vient d'avoir le droit de diffusion de la Coupe du Monde 2018. La société promet à cet effet, de programmes assez riches et diversifiés à ses abonnés.

UEMOA FAIT UN BILAN SATISFAISANT: UNE CROISSANCE DE 6,8% EN 2016 CONTRE 6,6% EN 2015



Le Président Faure Gnassingbé a participé lundi à Abidjan (Côte d'Ivoire) à un sommet extraordinaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). En ouverture de cette session extraordinaire, le président du conseil des ministres de l'UEMOA, le ministre de l'Economie et des Finances du Sénégal, Amadou Ba a dressé un bilan « satisfaisant » de l'UNION au terme de l'exercice 2016.

Au Plan économique, l'Union a

enregistré une croissance de 6,8% en 2016 contre 6,6% en 2015. Cette performance qui en fait la meilleure en Afrique subsaharienne, est à mettre à l'actif de la consolidation des activités commerciales, à l'augmentation de la productivité au niveau agricole et à l'amélioration des commandes au niveau du secteur des BTP, a expliqué Amadou BA.

En outre, l'Union a enregistré en 2016

un taux d'inflation de 0,3% contre 1% l'année d'avant. Toujours au titre des performances enregistrées par l'UEMOA, l'on note le taux d'endettement qui s'est stabilisé autour de 45%. Aussi Le Bureau d'Information sur le crédit a été mené à terme. La Banque ouest africaine de Développement (BOAD) a réalisé son premier eurobond. Les avancées significatives enregistrées dans le domaine de l'intégration régionale sont dues à la mise en œuvre des réformes et des politiques communautaires. Les perspectives pour 2017 sont encourageantes, à en croire le président du Conseil des ministres. La croissance demeurera forte avec un accent sur les investissements dans les infrastructures. L'attention reste focalisée pour 2017 sur les actions stratégiques, avec une consolidation des performances réalisées en 2016. Les bonnes performances économiques de l'Union ne doivent pas occulter les défis auxquels l'Union doit faire face. Il s'agit entre autres de la baisse des cours des principaux produits de base, la baisse de la liquidité bancaire et celle des taux de change. Cette session a permis également aux Chefs d'Etats et de gouvernements de l'Union d'aborder les questions sur l'économie et financière de l'Union, également la rationalisation des organes de l'Union dans le sens du renforcement du processus d'intégration ainsi que les aspects politiques et sécuritaires. Il s'agissait aussi d'examiner les revendications de plus en plus fortes de la société civile africaine sur l'avenir du F CFA. Il a été question de trouver un remplaçant au Sénégalais Cheikh Hadjibou Soumaré au poste de président de la Commission de l'Uemoa. Lors de la 19e session ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Uemoa (du 7 au 8 janvier 2016 à Cotonou), son mandat qui avait expiré avait été prolongé de six mois. Il a finalement démissionné le 1er décembre 2016. Depuis lors, c'est un intérimaire qui assure les affaires courantes en attendant la décision des chefs d'Etats. A cela, il faut ajouter le problème du poste de vice-gouverneur de la BCEAO, qui suscite aussi beaucoup de convoitises entre pays membres Les pays membres de l'organisation régionale : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Créée en janvier 1994 à Dakar au Sénégal, l'UEMOA a pour objectif essentiel l'édification, en Afrique de l'ouest, d'un espace économique harmonisé et intégré au sein duquel est assurée une totale liberté de circulation des personnes, des capitaux, des biens et services et des facteurs de production.

CONCOURS DE JEUNES ENTREPRENEURS : LE FAIEJ ET LE PRADEB FONT DES HEUREUX GAGNANTS



Madame le ministre du développement à la base à sokodé le 24 mars dernier, avait visité des jeunes entrepreneurs bénéficiaires des mécanismes de promotion de l'auto-emploi institués par le ministère à savoir le FAIEJ et le PRADEB. Une occasion pour la ministre d'encourager ces jeunes aussi dynamiques que motivés. Ainsi, Messieurs TONOU et

Le développement à base du numérique

Voici 6 étapes pour lancer une start-up rapidement avec un petit budget

Vous vous êtes décidé à sauter le pas et à lancer votre start-up... Vous avez trouvé l'idée, l'avez validé et vous possédez un business plan ? Félicitations ! Il va maintenant falloir exécuter l'idée et ça, c'est une autre paire de manche. Selon un adage une idée ne vaut rien, seule son exécution compte. Vous pouvez avoir la meilleure idée du monde, si vous n'êtes pas en mesure de la transformer en produit/service concret et utilisable, vous n'irez nulle part ! Aujourd'hui, plus que jamais, sans un prototype fonctionnel, vous ne ferez rien.

Qu'est-ce qu'une startup ?

On parle souvent d'entreprises innovantes à fort potentiel de croissance intervenant dans le numérique ou les nouvelles technologies, ou, à l'opposé, d'une culture, d'une façon de voir le monde dont le but est de le changer. La définition proposée par Steve Blank est cependant de loin celle qui fait l'unanimité : « Une startup est une organisation temporaire à la recherche d'un business model industrialisable, rentable et permettant la croissance ». Autrement dit, une startup n'est pas encore une entreprise comme on peut l'imaginer, avec une organisation bien en place, commercialisant un produit ou un service sur un marché parfaitement identifié. En effet, le caractère innovant de l'offre ou du modèle économique de la startup ne lui permet en effet pas, de définir clairement toutes les composantes de son marché et, de fait, d'exercer directement une activité rentable. Elle doit nécessairement passer par une phase de test et de recherche pour comprendre son environnement et ses clients et ainsi surmonter l'incertitude inhérente à tout projet innovant. C'est une des ses principales spécificités. Quelle que soit la définition qu'on lui prête, il s'agit d'entreprendre et de créer de la richesse, de l'emploi et de la compétitivité pour notre pays.

Quelles sont les étapes à mettre en place avec un tout petit budget pour passer de l'idée au projet ?

Etape 1 : Trouver des associés

Ce n'est pas obligatoire mais, si vous voulez donner toutes les chances à votre future start-up de réussir vous devez vous associer. Ce ne sont pas des prestataires qui font tourner une entreprise, encore moins des stagiaires. De plus, si vous n'êtes pas en mesure de convaincre d'autres entrepreneurs de s'associer avec vous, oubliez l'idée de convaincre des investisseurs. La plupart des investisseurs vous le diront : Ils investissent avant tout sur une équipe. Mais pourquoi donc ? Pour la simple et bonne raison que même si votre idée et votre prototype sont bons, ce sont des hommes qui développent et gèrent une entreprise. L'équipe idéale sera constituée de 3 associés : 1 voire 2 profils techniques, un communicant (marketing/



RP/ventes), un financier/analytique.

Comment trouver ces fameux associés ? Plusieurs solutions s'offrent : Rechercher sur internet sur des sites de mises en relation entre porteurs de projets de start-ups et associés potentiels. Vous pouvez également vous inscrire dans des groupes sur les réseaux sociaux comme, Participer à un maximum de rencontres. Ces rencontres peuvent commencer sur le web, mais pour concrétiser cela doit se faire en face à face lors d'évènements comme Startup week-end, BeMyapp ou encore les apéros entrepreneurs.

Etape 2 : Mettre en place vos supports de communication

Avant même d'avoir votre produit, il est conseillé de créer des supports de communication à savoir: Un blog, pour positionner sur les mots clés avant la création de l'entreprise, pour communiquer sur le projet...Un compte Twitter pour fédérer une communauté et communiquer directement aux influenceurs. Un compte Facebook pour animer les communautés de clients, prospects, prescripteurs. Une page Google plus pour améliorer le référencement et la visibilité sur le Web, avoir un compte email...Ces outils permettent de commencer à vous créer des communautés. Ces outils pourront être aussi utilisés pour faire de la veille, nouer des relations avec des partenaires potentiels et surtout, demander l'avis des autres quant au futur produit.

Etape 3 – réaliser un cahier des charges des mockups de votre produit

Le cahier des charges et le prototypage peuvent nécessiter plusieurs semaines de travail mais ils sont vitaux à la réussite de votre projet. Peu importe qu'il s'agit de sous-traiter la création de votre produit (site web, logiciel ou application mobile) ou le développer en interne, il importe de créer un cahier des charges. Il devra contenir plusieurs éléments: L'ensemble des pages/ écrans de votre site, logiciel ou application, des détails très exhaustifs de chaque page (menu, texte, emplacement des images, des vidéos etc). Il est important de partir du principe que tout le monde doit être capable de comprendre ce document c'est pourquoi soyez le plus complet possible. Lorsqu'on termine le cahier des charges, il faut penser à créer des mockups. Il s'agit de dessin qui

présente le contenu de votre produit, page par page, ou, écran par écran, sur une application mobile. C'est ce qu'on appelle le prototypage dans le jargon. On conseille d'abord le faire avec un papier et un crayon, ensuite, lorsqu'on n'est convaincu des mockups, on pourrait les réaliser sur ordinateur.

Etape 4 – Développer un prototype

Lorsqu'on dispose d'une maquette il va falloir développer un prototype fonctionnel. Il s'agit d'une toute première version du produit utilisable à montrer à des financiers. Le but est double: commencer à faire parler du produit, recueillir un maximum de données pour faire évoluer le produit et faire en sorte qu'il réponde clairement aux attentes du marché. Un prototype doit être créé rapidement et à moindre coût. Avant tout le but est de tester le potentiel du produit. « Ne partez pas dans des mois de développement à coût de dizaines de milliers d'euros parce que vous et vous seul êtes persuadé que votre produit est bon !!!

Etape 5 – Faire connaître votre prototype aux médias

Maintenant que le prototype existe, il va falloir en parler aux médias pour avoir des retours d'utilisateurs et, éventuellement, attirer des investisseurs en amorçage. Il est recommandé de contactez des blogueurs en leur expliquant votre démarche et en leur demandant de tester votre produit, de créer une chaîne Youtube et partagez régulièrement des vidéos dessus. Il faut publier une vidéo chaque semaine pour raconter le parcours, la situation géographique et en profiter pour montrer le produit.

Etape 6: Obtenir des financements

Bien que ce soit déconseillé de chercher des financements trop tôt, rien n'empêche de commencer à se faire remarquer. Pour ce faire, il faut participer à des évènements et concours web organisés dans le pays comme à l'international, soumettre des dossiers à des entreprises nationales et étrangères.

Bon courage.

kodjovi

ECONOMIE**Les défis de croissances économiques :
Comment l'Afrique se porte?**

Suite page 5

KARAGBÉ, associés et lauréats du concours de jeunes entrepreneurs organisé par FAIEJ en 2016, ont été primés d'une enveloppe de 500 000 FCFA. « C'est grâce au crédit obtenu au PRADEB que nous avons pu mettre sur pied notre entreprise qui est une source d'attraction des jeunes à Sokodé. Nous exhortons les jeunes à emboîter nos pas. Ce qui est sûr, c'est la source de sortie du chômage. Quand nous voyons les emplois créés, c'est tout simplement une immense fierté », a laissé entendre Tonou, le lauréat. La ministre a également eu des échanges avec des jeunes artisans, qui ont présenté leur rapport d'activité de ces cinq dernières années. Ceci en vue de la redynamisation du secteur de l'artisanat. Cette tournée qui entre dans le cadre du programme de suivi des actions du ministère du développement a permis, à Mme DOGBÈ-TOMEGAH de sensibiliser les bénéficiaires de produits du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI); les mobiliser au remboursement des crédits, échanger avec les responsables des Chambres régionales de Métiers (CRM) et des Centres de Ressources pour l'Artisanat (CRA) et remettre des kits d'insertion socio-professionnelle à des jeunes volontaires déscolarisés en fin de mission.

**LES 10 PAYS AFRICAINS EN MATIÈRE DE
COMPÉTITIVITÉ TOURISTIQUE EN 2017**

L'Afrique du Sud occupe la première position à l'échelle africaine dans le classement mondial de la compétitivité touristique publié le 6 avril par le Forum économique mondial (WEF). La nation arc-en-ciel se place à la 53^e position sur les 136 pays étudiés. L'Ile Maurice (55^e au plan mondial) arrive en deuxième position à l'échelle africaine, devant le Maroc (65^e), l'Egypte (74^e), le Kenya (80^e), la Namibie (82^e), le Cap Vert (83^e), le Botswana (85^e), la Tunisie (87^e). La Tanzanie (91^e à l'échelle mondiale) ferme le Top 10 africain. Le classement mondial de la compétitivité touristique se base sur 16 critères dont la sécurité, la santé et l'hygiène, l'ouverture sur l'étranger, la valorisation des ressources naturelles, l'environnement durable, les ressources culturelles, le marketing touristique, le niveau des prix, les ressources humaines qualifiées, les infrastructures routières et aéroportuaires et les services touristiques. A l'échelle planétaire, l'Espagne rafle la première place, toujours suivie de la France et de l'Allemagne. De manière générale, l'Asie remonte nettement dans le palmarès. Le Japon s'adjuge ainsi la 4^e position (+5 en deux ans), devant le Royaume-Uni et les Etats-Unis. L'Italie occupe le 8^e rang. La Chine se hisse à la 15^e position (+2) et l'Inde à la 40^e (+12). Classement 2017 des 10 pays africains étudiés en matière de compétitivité touristique : 1-Afrique du Sud (53^e à l'échelle mondiale), 2- Ile Maurice (55^e), 3-Maroc (65^e), 4-Egypte (74^e), 5-Kenya (80^e), 6-Namibie (82^e), 7-Cap Vert (83^e), 8-Botswana (85^e), 9-Tunisie (87^e), 10-Tanzanie (91^e).

**INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE: LA
CAISSE DES DÉPÔTS ET L'AFD LANCENT
UN FONDS DE 600 MILLIONS D'EUROS**

La Caisse des dépôts et consignations (CDC), une institution financière publique française qui exerce des activités d'intérêt général pour le compte de l'État, et l'Agence française de développement (AFD) ont annoncé, le 4 avril, le lancement d'un véhicule d'investissement de 600 millions d'euros dédié au financement des infrastructures en Afrique. Abondé principalement par la Caisse des Dépôts qui s'est engagée à y apporter 500 millions d'euros, ce véhicule d'investissement «devrait être opérationnel dès cette année, après sa validation formelle par les instances de décision des deux institutions», indiquent les partenaires dans un communiqué. Avec des investissements moyens

compris entre 15 et 50 millions d'euros et réalisés en minoritaire, l'AFD et la CDC espèrent, par effet de levier, susciter jusqu'à 6 milliards d'euros d'investissements. Et ce dans des domaines aussi vastes que l'énergie, les transports, les télécommunications, les infrastructures numériques, ou encore, entre autres, la santé et l'éducation. Le nouveau fonds pourrait, par ailleurs, soutenir des opérateurs français qui participent à des appels d'offres en Afrique ou encore servir de tremplin pour soutenir les projets d'autres Caisses des Dépôts africaines. La première Caisse des Dépôts du Burkina Faso vient d'être ouverte à l'occasion en présence du patron de la CDC, Pierre-René Lemas, et du directeur général de l'AFD, Rémy Rioux.

« E-CFA »:**LA BCEAO N'ENVISAGE AUCUNE CRÉATION**

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a annoncé qu'elle prenait ses distances avec le projet de création d'une monnaie numérique au Sénégal, annoncé pour 2017. L'institution basée à Dakar a expliqué qu'elle n'est pas associée au projet porté par la Banque régionale de marché (BRM), émettrice de ce type de devise. Créée par la start-up irlandaise e-CurrencyMint Limited, cette monnaie électronique vient de recevoir donc un «non» de la banque centrale ouest-africaine. En janvier, la BCEAO s'était déjà attaquée au nom de la devise, e-CFA, en expliquant par le biais d'Akuwa Azoma, directrice des systèmes et moyens de paiement à la BCEAO que «l'appellation CFA ne doit pas être utilisée aussi librement». La dirigeante a ajouté qu'« Il n'y a pas de rattachement du e-CFA à la zone UEMOA. Il n'est pas non plus prévu une version électronique du franc CFA par la BCEAO. L'émission du franc CFA relève de la Banque centrale exclusivement. C'est une dénomination consacrée, un pouvoir régalien des Etats de l'Union qui a été conféré à la BCEAO. Aucune monnaie ne peut concurrencer le franc CFA dans l'Union en prenant sa dénomination et en créant une confusion».

**« ECOBANK MOBILE », C'EST VOIR LA BANQUE
AUTREMENT !**

Le groupe Ecobank a présenté sa toute nouvelle et téléchargeable application «Ecobank mobile» à Lomé. Cette nouvelle et unique application mobile pour 33 pays africains, dont le Togo, vise à favoriser l'inclusion financière à grande échelle et permettra désormais aux clients d'effectuer toute opération bancaire et d'avoir accès à tous les services de la banque panafricaine Ecobank. En plus de ces avantages, les clients gagnent en temps et en énergie vue qu'ils ne se déplaceront plus dorénavant ni ne perdront plus de temps à la banque pour quelque opération que ce soit. Pour avoir accès à cette application, il faut d'abord disposer d'un Smartphone et d'une connexion internet. Après téléchargement et installation de l'application, cinq (5) minutes environ suffisent pour que l'utilisateur se crée un « compte Xpress Ecobank ». Ainsi, il peut, entre autres, transférer de l'argent, payer des factures en temps réel. Le Directeur Général d'Ecobank, M. Mamady DIAKITE a déclaré que cette innovation s'inscrit dans la vision du groupe Ecobank d'apporter ce qu'il y a de mieux au monde à ses clients. Aussi, a-t-il ajouté que cette application mise sur pied pour réduire au maximum, voire supprimer l'utilisation de la liquidité, va révolutionner le monde bancaire. Selon le Directeur de la banque des particuliers d'Ecobank, M. Messan KLOUVI, mieux servir les clients est la raison de cette innovation. Pour lui, la vente n'a jamais été plus facile et « Ecobank mobile », c'est voir la banque autrement. Cette application est disponible sur «Google play» et sur «App store» et permet une disponibilité des services d'Ecobank 24 heures/24, 7jours/7.

PROMOTION DE L'AVICULTURE : MAKHTAR DIOP A POSÉ LA PREMIÈRE PIERRE DU BÂTIMENT ET DES LABORATOIRES DU CERSA



Durant son séjour à Lomé, le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique, Monsieur Makhtar Diop, a visité le 6 avril, le Centre Régional d'Excellence sur les Sciences Aviaires (CERSA), financé par la Banque mondiale à hauteur de 8 millions de dollars (plus de 4,5 milliards de francs CFA) dans le cadre du projet des centres d'excellence africains qui soutient l'enseignement des sciences et technologies dans les universités en Afrique de l'Ouest et du Centre, à travers 22 projets.

M. Diop a procédé à la pose de la première pierre pour la construction du bâtiment et des laboratoires spécialisés du Centre en présence de la représentante de la BM à Lomé, Joëlle Businger, du Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Octave Nikoué Broohm, du Président de l'Université de Lomé, Komla Dodzi Kokoroko et le Directeur du CERSA, Jacob Kokou Tona. Le CERSA, qui a démarré ses activités en 2014, attire déjà des étudiants de l'Afrique de l'ouest et du centre pour ses programmes de Masters et de Doctorants. Le CERSA répond aux objectifs qui ont été fixés dans le cadre du projet des centres d'excellence en Afrique en ce qui concerne leur caractère régional, l'établissement de partenariats avec d'autres universités et avec des industriels, de même que la modernisation des infrastructures pour assurer un enseignement de qualité. La production avicole est considérée comme une filière porteuse de croissance pour le Togo. En privilégiant les liens forts entre la recherche et la formation, avec pour objectif d'obtenir, d'ici à l'horizon 2018, une croissance de la production avicole de 6,5% au Togo et en Afrique, le CERSA participe de la construction d'une société qui valorise la réflexion, l'ouverture, et l'innovation. Dans cette dynamique, il s'attèle à former des techniciens, des spécialistes et experts dans le domaine des sciences animales, notamment en production avicole, afin de développer et d'améliorer cette filière à fort potentiel de croissance dans les pays de la sous-région.

BÉNIN : LA BANQUE MONDIALE DÉBLOQUE 500 MILLIONS DE DOLLARS US POUR SOUTENIR LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

La Banque mondiale a décidé de débloquer un financement de 500 millions de dollars US en soutien à la réalisation du plan d'action du gouvernement béninois. Cette décision a été annoncée au cours de la visite à Cotonou de Makhtar Diop, vice-président de l'institution, le 7 avril. « C'est un record absolu en termes d'appui que la Banque mondiale apporte au Bénin. Cette prouesse a été possible grâce à la convergence de vues entre cette grande institution financière et les orientations définies par le gouvernement béninois, notamment en matière de l'accès de la population à l'eau potable », a expliqué

Makhtar Diop qui relève que les 500 millions de dollars débloqués représentent une augmentation de 58% des financements octroyés au Bénin par la Banque. Le plan d'action du gouvernement béninois rendu public en décembre 2016 nécessite un financement de dix mille milliards de francs CFA. Plusieurs donateurs ont déjà fait des promesses de financement à Cotonou, notamment le Fonds monétaire international qui a récemment annoncé un financement triennal de 150 milliards de francs CFA. Le financement de la Banque mondiale s'étendra sur les trois prochaines années.

LES START-UP AFRICAINES ONT LEVÉ PLUS DE 360 MILLIONS DE DOLLARS EN 2016

Selon une étude du fonds d'investissement Partech Ventures, les sommes investies dans les entreprises du secteur des nouvelles technologies en Afrique ont bondi de 30% l'an dernier, passant en un an de 276 à 366,8 millions de dollars.

Dans le secteur des nouvelles technologies, les start-up africaines ont tiré leur épingle du jeu en 2016. Leurs levées de fonds ont atteint des montants records, selon une étude du fonds de capital-risque français Partech Ventures. Au total, les sommes qu'elles ont empochées pour leur financement ont atteint le montant de 366,8 millions de dollars (343 millions d'euros) l'an dernier, contre 276,5 millions de dollars en 2015, soit une hausse de 33%. Le développement est aussi visible dans le nombre de créations d'entreprises : on est ainsi passé de 55 start-up lancées en 2015 à 77 l'année suivante. « Pour mettre en perspective, si on compare avec l'année 2012, celle où nous avons commencé à 'sentir' cette vibration, l'investissement dans les technologies à travers toute l'Afrique a été multiplié par 8,7 en quatre ans. C'est tout simplement fou », écrit l'auteur du rapport, Cyril Collon, associé chez Partech Ventures et ancien vice-président des ventes pour l'Europe et l'Afrique du turc Verscom Solutions. Le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Égypte représentent à eux trois près de 80% des investissements dans le secteur des nouvelles technologies en Afrique. Dans ce domaine, le Nigeria reste le leader incontesté : la première économie du continent, officiellement entrée en récession en septembre dernier, empoche à elle seule 30% (109 millions de dollars) de la totalité des investissements. Elle est suivie de l'Afrique du Sud (96 millions de dollars) et du Kenya (92 millions), qui représentent tout les deux environ 25% des investissements.

Essor de l'Afrique francophone

Loin derrière, l'Afrique francophone n'est pourtant pas en reste : sa part dans les investissements est en pleine croissance et représente désormais 10% du total, soit 37 millions de dollars, contre seulement 2% en 2015. Cinq pays font ainsi leur apparition dans le classement : le Rwanda (16 millions de dollars), la Côte d'Ivoire (13 millions), le Sénégal (6 millions) et enfin, loin derrière, le Maroc (980 000) et la Tunisie (800 000). Selon Cyril Collon, la quasi-totalité de l'investissement en Afrique francophone est allée vers des start-up qui entrent dans la catégorie « inclusion financière » (comme le mobile money), un secteur dans lequel la région représente 17% de la totalité des investissements. Avec la hausse du nombre d'expatriés et alors que nombre d'entreprises installent leur siège hors de leur pays d'origine, il peut paraître difficile de définir ce qu'est une entreprise « africaine ». Pour sortir de cette impasse, comme l'explique Partech Ventures, le fonds a choisi de définir comme « start-up africaines » celles dont le marché primaire se trouve sur le continent. Par exemple, Flutterwave, une plateforme de paiement en ligne lancée au Nigeria et installée un peu partout en Afrique, est toujours considérée comme « start-up africaine » bien qu'elle ait été rachetée par des Américains. En revanche, Zipline, qui fournit des livraisons de matériel médical par drone au Rwanda, n'a pas été retenue comme une « start-up africaine » car elle a fait son apparition aux États-Unis et que son cœur de marché reste le consommateur américain.

Suivez l'actualité Togolaise et mondiale en continu sur
www.horizon-news.net